

**ATTESTATION D'INFORMATION DU CLIENT
DANS LE CADRE DES MISSIONS ACCOMPLIES DE
L'ARTICLE 19-1 – AJ GARANTIE**

(A conserver par l'avocat)

Je, soussigné (Nom, Prénom)

Atteste sur l'honneur que Maître(Nom, Prénom), Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, m'a informé :

- De ce qu'il m'assiste dans le cadre du dispositif d'aide juridictionnelle garantie,
- De ce que, si je ne relève pas effectivement des plafonds de l'aide juridictionnelle, l'Etat pourra recouvrer à mon encontre le montant de son indemnisation, dans un délai maximal de 4 ans à compter de la date de l'accomplissement de sa mission.

J'ai informé Maître.....(Nom, Prénom) de ce que :

- Mes ressources sont les suivantes : (montant du RFR ou à défaut montant des ressources annuelles ou mensuelles)
- J'ai à ma charge personnes.

Fait à, le

Signature